



Restitution prix location

Par **chalosse**, le **15/10/2014** à **06:02**

Bonjour ,j'ai louer un appt en espagne au mois d'aout et ce dernier était sale ,le tapis de douche moisi, les bondes des évier , lavabos était "vert de gris" ,une odeur nauséabonde s'en dégagé J'ai envoyer une lettre au proprio pour me dédommager de la totalité de la location par lettre recommandée avec accusé de reception et ce dernier l'a refusé . Que dois je faire ? Merci

Par **janus2fr**, le **15/10/2014** à **09:13**

Bonjour,
Le problème, c'est que c'est le droit espagnol qui s'applique ici, il faut donc trouver quelqu'un qui connait les procédures espagnoles...